



## Le Régime autrichien: les souverains et leurs représentants

*L'entrée de Marie-Elisabeth à Bruxelles, en 1725.*  
*Toile de J.-B. Martin (1659-1735).*  
*Maison du Roi, Bruxelles.*

© C.R.C.H. Louvain.

## Het Oostenrijks bewind: de vorsten en hun vertegenwoordigers 86

*De intrede van Maria-Elisabeth te Brussel in 1725.*  
*Schilderij van J.-B. Martin (1659-1735).*  
*Broodhuis, Brussel.*

© C.R.C.H. Louvain.



Cette illustration vous est offerte par les firmes dont les produits portent le timbre **Artis-Historia**.  
Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

offset lichtert

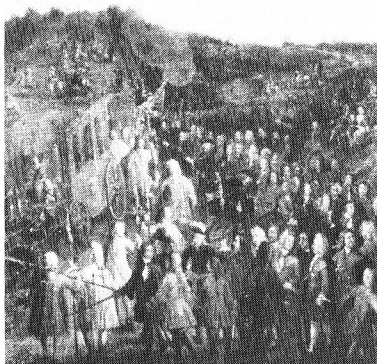
Deze illustratie wordt u aangeboden door de firma's wier produkten het **Artis-Historia** zegel dragen.  
Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel



## Le régime autrichien: les souverains et leurs représentants

86



### La gouvernante Marie-Elisabeth fait son entrée à Bruxelles.

Cette toile est conservée à Bruxelles à la Maison du Roi.

J.-B. Martin (1659-1735) nous montre ici l'arrivée de la gouvernante générale Marie-Elisabeth et de sa suite, aux portes de Bruxelles, le 9 octobre 1725.

### Bruxelles, un petit Vienne

Les souverains autrichiens gouvernaient notre pays de Vienne; ils visaient un pouvoir absolu.

Ils étaient représentés, à Bruxelles, par un gouverneur et par un ministre plénipotentiaire. Ceux-ci tentèrent d'imposer progressivement la centralisation administrative.

Depuis 1700, l'Empire espagnol, naguère puissant, était l'enjeu d'une sanglante guerre de succession. Finalement, lors de la Paix d'Utrecht (1713), les Pays-Bas méridionaux furent attribués à Charles VI de Habsbourg, empereur d'Autriche. Notre pays restait ainsi sous domination étrangère. Les ordres ne venaient plus de Madrid mais de Vienne.

Ce passage représentait cependant une amélioration globale: les souverains autrichiens (Charles VI, 1714-1740, Marie-Thérèse, 1740-1780) étaient compétents et poursuivaient la centralisation administrative et une politique de prospérité.

Comme sous le régime espagnol, le gouverneur resta, sous les Habsbourg d'Autriche, le représentant du souverain. Les décisions importantes étaient prises à Vienne par le Conseil suprême des Pays-Bas.

A Bruxelles, le gouverneur était secondé, dans les affaires courantes, par un ministre plénipotentiaire. Le pouvoir de celui-ci s'accrut surtout après la mort de la gouvernante Marie-Elisabeth (1724-1741) dont le gouvernement avait été autocratique.

Charles de Lorraine, gouverneur de 1744 à 1780, beau-frère de Marie-Thérèse, était fort aimé dans les Pays-Bas. Il fut un grand mécène. Au Coudenberg, à Bruxelles, il fit ériger un nouveau quartier de style néo-classique, inspiré par Vienne; surtout l'église Saint-Jacques sur Coudenberg et le Palais du Conseil suprême du Brabant, aujourd'hui Palais de la Nation. Son propre palais forme à l'heure actuelle l'aile droite de la Bibliothèque Royale.

R. De Keyser



## Le régime autrichien: les souverains et leurs représentants

86

### Paix et prospérité sous l'impératrice Marie-Thérèse

Après la mort de l'empereur Charles VI, le roi de France, Louis XV, occupa les Pays-Bas méridionaux.

En 1748, ceux-ci retournèrent à l'Autriche, où Marie-Thérèse avait succédé à son père. Sous son règne commença une assez longue période de paix qui s'acheva avec la Révolution brabançonne de 1789.

L'ambassadeur à Vienne du roi de Prusse, Frédéric II, trace en 1747 un portrait fort élogieux de Marie-Thérèse.

*Elle est incontestablement une belle femme.*

*Son esprit est vif, énergique et compétent pour résoudre des problèmes épineux.*

*A un jugement sûr, elle joint une mémoire excellente.*

*Sa maîtrise de soi est telle que rien ne trahit extérieurement ses réactions profondes.*

*Elle se comporte de manière affable, libre et accueillante envers les gens.*

*Ce qui étonne ses sujets habitués à l'allure hautaine et inaccessible de leur souverain.*

*Elle s'exprime avec aisance en une langue et un style élégants.*

*Elle s'applique fort à comprendre les affaires de l'Etat.*

*Elle lit personnellement les rapports de ses ambassadeurs ou se les fait lire.*

*Elle vérifie personnellement les projets de loi.*

*Elle conserve le contact avec ses ministres et assiste régulièrement à leurs réunions.*

*R. De Keyser*

**A lire:**

V.-L. Tapié,  
**L'Europe de Marie-Thérèse.  
Du baroque aux lumières,**  
Paris, 1973.

**La place royale à Bruxelles vers 1780.**

*D'après une gravure de Jean-Baptiste Martin (1659-1735).*

*Bruxelles, Bibliothèque Royale, Cabinet des Estampes.*

